

Pour ma part, il y a quelques autres changements que je souhaiterais voir apporter à la Loi de l'impôt sur le revenu, en particulier les dispositions relatives aux déductions des dons faits aux organismes à but non lucratif, et notamment à tous les organismes artistiques, aux musées et aux galeries. En ma qualité de Secrétaire d'État, il m'incombe de coordonner l'élaboration de la politique fédérale officielle en matière d'activités volontaires. Mes collaborateurs et moi-même étudions actuellement un certain nombre de propositions afin de modifier les stimulants fiscaux, ce qui aurait pour effet d'encourager les dons de charité à des organismes accrédités, et permettrait d'accroître leurs revenus et de réduire leur dépendance vis-à-vis des subventions de l'État.

Quant à la question des droits d'auteur, elle est cruciale pour une politique de la culture et des communications ; elle occupe d'ailleurs une place de choix dans les travaux du Comité d'étude. Je sais que bon nombre de mémoires traitent de ce sujet et réclament une refonte. Je suis personnellement d'accord sur la nécessité de revoir sérieusement cette loi au cours de l'année.

Deux autres grands domaines liés à la culture font l'objet d'un réexamen approfondi par mon ministère : la radiodiffusion et l'industrie du disque.

Un mot, si vous me le permettez, à propos de radiodiffusion. Le plus grand défi qui la confronte, à mon avis, c'est la programmation...

Nous pourrions, et à juste titre, nous enorgueillir du matériel et des installations de production dont nous disposons. Mais on ne saurait en faire autant de la programmation. Lorsque je dis que le problème le plus aigu de la radiodiffusion est un problème de contenu, de programmation, je sais ne rien dire d'original, car c'est l'une de nos pierres d'achoppement.

L'industrie ne s'est rendu compte que peu à peu que la déduction de cent pour cent pour amortissement sur les investissements dans des productions cinématographiques et magnétoscopiques certifiées, est aussi utilisable pour la programmation télévisuelle. Les certifications de projets de courts métrages et de productions magnétoscopiques essentiellement destinés à la télévision sont passés d'environ 9 millions de dollars en 1978 à environ 35 millions de dollars en 1979, et à probablement 50 millions de dollars en 1980.

Considérons maintenant l'industrie de la télédistribution. Ce système d'acheminement des signaux télévisuels a indiscutablement augmenté et amélioré la *circulation* des émissions mais n'a pas vraiment contribué à la solution du problème du *contenu*.

Il a été en effet très tentant de "meubler" la programmation avec le contenu qu'offre facilement le grand voisin du Sud, qui représente la source la plus prolifique du monde de produits dits culturels.

Mais un pays peut-il survivre, garder son indépendance et maîtriser son destin s'il ne s'exprime pas lui-même et ne se contente que d'être spectateur passif de ce que